

FACULTE DE DROIT  
LA VARENNE SAINT HILAIRE

Diplôme ou année d'étude : L1

Groupe : Division B

Matière : Histoire du droit

Nombre d'intercalaires : 3

HISTOIRE DU DROIT ET SEM1



Session : 1

*Excellente introduction ! Plus recherchée,*

**APPRECIATIONS**

*intéressant, pertinent. Très  
beau développement, d'une  
richesse de connaissances et  
d'une maturité d'appréciation  
remarquables.*

1<sup>er</sup> correcteur

NOTE/20 FACB

17,00

*Tout bon copie.  
Le II est un peu court  
sans doute par manque  
de temps malgré bonne de  
longueur de votre introduction.*

2<sup>ème</sup> correcteur

NOTE/20

17,00

NOTE FINALE EXAMEN

NOTE/20

17,00 F.2

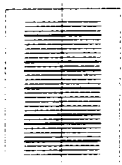
**A L'ATTENTION DE L'ÉTUDIANT**

Afin de permettre à l'administration d'identifier votre copie, collez sur cette page 2 étiquettes " Code à barres " aux emplacements prévus à cet effet.

**POSITIONNEMENT DES ÉTIQUETTES**

Pour permettre la lecture optique de l'étiquette, le trait vertical matérialisant l'axe de lecture du code à barres (en haut à droite de votre copie) doit traverser la totalité des barres de ce code.

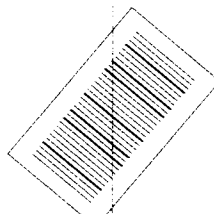
BON



AXE  
CODE &  
BARRES

**EXEMPLES**

MAUVAIS



AXE  
CODE &  
BARRES

## Sujet 2: Le code civil de 1804: une compromise?

"Le roman de la Révolution est fini, il faut <sup>en</sup> écrire l'histoire"; telle était l'ambition de Napoléon Bonaparte au lendemain de son coup d'état des 18 Brumaire au VIII.

La période de la Révolution avait marqué l'Histoire en réalisant une table rase complète de l'Ancien Régime. En effet l'esprit de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> des Lumières était en contradiction <sup>avec</sup> la société précédente fondée sur une organisation corporative et de privilèges, dans laquelle l'homme n'existe pas en tant qu'individu. Comme dans la conception de Aristote et reprise par Saint Thomas d'Aquin, l'ordre était vertical par descendants (les sources de droit étaient multiples (droit canonique, coutume, ordonnances royales etc.), ce qui provoquait une incertitude juridique et une instabilité du droit. Le droit se fondait sur l'histoire, les mœurs, l'expérience comme le concevait Montesquieu à travers sa "théorie des lois".

Mais en 1789 cette conception de la société n'est plus d'usage. Sous l'influence des philosophes des Lumières tels que Rousseau ou Voltaire on marque une rupture avec le passé. C'est la conception du droit naturel mais devenue de Grotius qui prévaut. C'est à dire que le droit n'est plus de source divine mais provient de la Raison de l'homme. Une idée qui sera reprise par Hobbes, Locke

et Rousseau, les théoriciens du "Contract Social" pour envisager l'avenement des droits individuels et subjectifs de l'homme. Cela se traduit en 1789 par l'abolition des privilèges le 4 août et par la proclamation de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 27 août 1789. Une nation est établie, il ne manque plus qu'un code civil pour venir cimenter l'ordre politique. Neanmoins les révolutionnaires s'agitant par esprit de système en veulent établir les principes de la Révolution: égalité, liberté, sécurité et propriété. ont été ainsi le chaos comme il est possible

TB

A définir

TB

Venez en directement sur sujet.

TB

et Rousseau, les

TB

dans le pré-cursus de codification. Dans la conception de Rousseau le seul moyen de rendre l'homme bon est d'en codifier les mœurs par la loi. Mais la Tenue a montré que l'homme est plutôt celui de Machiavel ou de Hobbes, un homme mauvais.

Donc en 1804, la méthode qui sera adoptée sera celle de l'Esprit des siècles. Portalis fait l'apologie de Montesquieu et notamment de sa théorie des climats.

C'est l'idée selon laquelle le droit doit prendre en compte les particularismes locaux (coutumes, temps, habitudes) et ne peut faire un droit uniforme valable pour tous.

Montesquieu conceit le droit comme une science expérimentale, il fait partir des faits, de l'histoire et par induction parvient à des principes. Napoléon Bonaparte et Portalis marquent une transition en consacrant dans le code civil une tradition historique à travers les principes édictés. Portalis dira qu'il fait des "lois pour les hommes et non des hommes pour les lois".

Ainsi, le code civil apparaît comme un code de compromis entre deux méthodes. À travers son processus de codification il réalise le souhait de l'ancien en consacrant l'unification du droit et en faisant un code de raison, c'est la méthode de l'esprit de système. Mais il a la particularité de prendre en compte les mœurs en adoptant la méthode de l'esprit des siècles.

De quelle manière le Code civil réalise-t-il un second compromis dans les solutions qu'il propose?

## II) Le Code civil : un compromis dans les solutions.

Le Code civil de 1804 conserve les acquis de la Révolution en consacrant les principes fondamentaux

B

Bien

les solutions de quoi, de quel ordre? Révisé.

par esprit de système. L'esprit de système est un ensemble d'éléments qui forment un tout cohérent et sont régis par des lois. Cette idée provient de la science mathématique de Descartes que l'on a voulu appliquer au droit. Il s'agit de partir d'idées innées, qui émanent de la raison, de suppositions qui par déduction vont nous permettre de trouver des principes et en l'occurrence des règles de droit pour le droit. C'est une méthode qui repose sur la logique. Les philosophes tels que Rousseau ou Diderot vont réfléchir par esprit de système pour envisager de créer de nouvelles lois, pour en codifier les mœurs. C'est ce que Voltaire dira : "Voulez vous de nouvelles lois? Brulez les codes et faites en d'autres." En réfléchissant ainsi, on justifie la table rase de l'ancien régime et l'instauration d'un droit nouveau. Cambacis va tenter de réaliser cette tâche en réalisant

Dates? }

des projets de Code civil qui reposent sur l'idée de lois rationnelles et fondées sur la nature (au sens de droit naturel). En 1804, on présente un droit unifié puisque le Code civil veut englober toutes les disciplines du droit privé. D'autre part, il s'agit d'un code logique et rationnel dans la mesure où son plan est simple et bien ordonné en plan en trois parties : les personnes, les biens, la manière d'acquies la propriété. C'est le plan qui sera voté par le Conseil d'Etat lors de la mise en forme du Code. De plus, le Code suit une nomenclature continue, un sens logique. Chaque partie forme un tout cohérent, un plan très proche...

Ceci est-il une rupture? Non, puisque les Institutes de Gaius présentèrent déjà au II<sup>e</sup> s.

(B) Le Code civil : pris en compte des mœurs par esprit des siècles. Il est clair que la Révolution a réalisé un grand travail, allant dans le sens d'un droit unifié, logique et rationnel etc... Néanmoins les projets de Code de Cambacis n'ont pas abouti. Ils n'ont pas abouti car les mœurs n'ont pas été pris en compte

Mal dit

de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (A) mais reprend certains principes de la tradition historique (B).

(A) Le Code civil: la consécration des principes de 1789.

En 1789, le 27 Août une déclaration de droit est venue régir les principes fondamentaux de l'homme. Ce sont des principes de droit naturel, immuable et inaliénable de l'homme qui seront retranscrits dans les projets de code civil de Cambacérès et repris par les rédacteurs du Code civil de 1804. Le principe de liberté est en effet repris par le code civil de 1804. Celui-ci est énoncé à l'article 10 de la déclaration de 1789 et selon le principe de la légalité du droit, il conserve le droit de divorce. Le mariage est <sup>considéré comme</sup> un acte matrimonial pouvant être défait par le divorce.

Mais quel de la différence, néanmoins, dans la conception du divorce ?

D'autre part, le Code civil reprend aussi le principe d'égalité en établissant l'égalité pour tous devant la loi (article 8 du code civil). Chaque individu a les mêmes droits, doit respecter la loi. C'est le contraire d'un droit particulier tel que sous l'ancien régime.

De plus, le principe de la propriété privée est aussi consacré à l'article 544 du code civil, comme dans la conception néo-classiciste, le droit de propriété est un droit de jouir de ses biens de la manière la plus absolue et tant qu'il ne se met pas en cause l'ordre public car Napoléon concevait ce droit plutôt comme un droit donné par l'état.

TB

De même, l'exemple du principe de prohibition des engagements perpétuels (article 134 du code civil) les hommes ne peuvent donner leur personne à une autre à vie.

B

Pour finir, au nom du principe de secret, la loi protège.

protège les individus : Chacun respecte la loi mais retour  
l'Etat protège les individus

B) Le Code civil : reprise des principes de la tradition  
historique.

Les rédacteurs du Code civil ont repris des  
principes issus de la tradition historique que l'on pouvait  
voir sous l'ancien régime. Le principe de l'autorité  
paternelle qui avait été pros crit par la Révolution réapparaît.  
Le père a l'autorité sur la femme et sur ses enfants.  
Il gère lui seul les biens du ménage.

L'inégalité dans les successions entre enfants légitimes  
et enfants naturels se maintient. Les enfants naturels n'ont plus  
une part égale aux enfants légitimes dans les successions.

Le principe du divorce est maintenu mais la procédure  
a été complexifiée.

Enfin, au nom de la légitimité du droit et pour  
éviter les discordes avec l'Église, on a rétabli le  
principe de séparation de corps permettant la séparation  
de deux époux sans rupture du mariage.

Ainsi, on peut voir que le Code civil reprend explicitement  
les principes d'usages sous l'ancien régime.  
Moïse a eu le souci de préserver l'histoire.